Admission dans les classes de troisième prépa-métiers des établissements publics - 2024

Collège Maurice Utrillo
Limas

La classe de 3e "prépa-métiers" comprend les enseignements suivants :

- Enseignements disciplinaires (25 heures hebdomadaires)
- Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles (5 heures hebdomadaires)
- Séquence d'observation en milieu professionnel (1 semaine maximum durant l'année scolaire)
- Stages et périodes d'immersion en milieu professionnel (1 à 4 semaines durant l'année scolaire)

Pour des élèves qui sont intéressés par la voie professionnelle, curieux, et qui ont envie de profiter de leur année de 3ème pour affiner leur projet d'orientation.

Constituer un dossier

Date limite pour déposer le dossier au secrétariat : vendredi 17 mai 2024

ETAPE 1

Compléter la fiche de candidature - Annexe I

ETAPE 2

Prendre RDV (responsables légaux et élève) avec le professeur principal qui complétera l'avis de l'équipe pédagogique.

ETAPE 3

Prendre RDV (élève) avec la psy-EN qui complétera la fiche avec son avis et la transmettra au chef d'établissement.

ETAPE 4

Le chef d'établissement émettra un avis et finalisera le dossier.

ETAPE 5

Le dossier sera étudié en commission.